

Agriculture | Pyrénées-Atlantiques: Le Département et la Chambre d'agriculture, partenaires autour des transitions agricoles



« Chaque année, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques consacre près de 4,5M€ de son budget au soutien du monde agricole », rappelle Jean-Jacques Lasserre, le Président du département. Dans ce cadre, le 5 février dernier, la collectivité renouvelait son partenariat avec la Chambre d'agriculture, autour d'actions spécifiques sur les thèmes de l'agroécologie et de la transition énergétique pour un montant de 155 000 €. Détails et explications à l'heure de la signature dans les locaux de la Chambre d'agriculture, par Bernard Layre, président de la Chambre d'agriculture 64 et Jean-Jacques Lasserre, en présence de son Vice président à l'agriculture Charles Pelanne.

La convention de partenariat signée ce 5 février entre les deux hommes, visant à répondre aux enjeux de la transition agricole, comprend deux volets principaux « en phase avec les évolutions des attentes de la société, et des marchés », ponctue Bernard Layre. Un volet environnemental, porté sur l'agro écologie et un volet énergétique.

D'abord sur le volet environnemental, le partenariat permet en premier lieu de poursuivre des programmes lancés depuis plusieurs années en faveur de la transition agro-écologique, dont notamment [Agro Réseau](#), pointe le président de la Chambre. « Il permet d'accompagner les éleveurs et les céréaliers vers de nouvelles pratiques », explique-t-il. Concrètement ce programme se traduit par de la sensibilisation et des formations auprès des agriculteurs autour des pratiques agronomiques et agro-écologiques durables, ainsi que par la mise en place de fermes pilotes.

Circuits courts et ceinture verte

Mais en termes environnemental, il s'agit aussi pour la Chambre d'agriculture « d'aller jusqu'au bout de la chaîne, et de répondre au comportement locavore des consommateurs avec la mise en place de circuits les moins longs possibles, et notamment autour du sujet de la restauration hors domicile (RHD) », poursuit-il. Une orientation qui fait écho au dispositif départemental « manger bio&local », qui vise à fédérer les acteurs du territoire (dont RHD)

sur la question de l'alimentation et notamment des circuits courts. Dans ce cadre la convention signée mercredi vient apporter un accompagnement spécifique du département sur la filière bovin viande et plus particulièrement à la race Blonde d'Aquitaine, afin d'ouvrir de nouveaux débouchés en RHD aux éleveurs sous marque Blond'aqui, engagés dans la démarche de certification Haute Valeur Environnementale. Une race « qui représentent 97% de la viande produite dans le département, et qu'on ne retrouve qu'à 25% dans nos assiettes », déplore Bernard Layre, satisfait de cet effort en direction de la RHD.

Autre sujet "agro-environnemental" de la convention : le soutien du Département au projet de structuration d'une ceinture verte de production maraîchère sur l'agglomération de Pau pour lequel la Chambre d'agriculture est coordinatrice du projet au côté de nombreux acteurs dont le Pays de Béarn, la CAPB, le syndicat des maraîchers, le Civam Béarn et la Safer. « L'objectif est de parvenir à fournir 10 000 à 20 000 repas par jour, d'ici 2 ans, même si on ne cherche pas à forcer le destin à tout prix », nuance Bernard Layre.

Photovoltaïque, le triple pari

Côté transition énergétique, le président de la chambre d'agriculture le reconnaît volontiers : « Nous avons un virage à prendre sur le volet énergétique. L'agriculture, certes consomme de l'énergie mais elle peut aussi en produire ; or le coût de l'énergie va aller en augmentant. Il nous faut donc mieux maîtriser et développer les énergies renouvelables de façon à être moins dépendants. » Et sur ce sujet, et particulièrement sur le développement du photovoltaïque, le projet Pyrénées Territoire d'innovation labellisé TIGA, « va justement permettre de passer ce virage », note-t-il. « Maintenant que nous sommes lauréat TIGA, il faut passer de l'intention à la réalisation sur le terrain [...]. Sur ce sujet aussi nous avons la même ambition et sommes concrètement dans le travail en commun », renchérit Jean-Jacques Lasserre.

Il s'agit, plus précisément ici de la mise en œuvre du projet TERA 64 qui parie sur le photovoltaïque flottant (études en cours sur 3 lacs d'irrigation), le photovoltaïque sur toiture et l'agrivoltaïsme.

Un dernier volet qui permettrait par ailleurs de répondre à un autre enjeu : « celui de la protection des champs captants et de la maîtriser la pureté de l'eau », ajoute Bernard Layre. Tout un programme, qui va selon les deux hommes « dans le sens de l'histoire d'une agriculture qui évolue tout en conservant un schéma de type familial, et un modèle résilient et pérenne. Autant de perspectives très nouvelles qui commencent à dessiner les contours d'une jolie agriculture pour demain » estiment-ils de concert.



Solène Méric

*Credit Photo : Aqui.fr
Publié sur Aqui.fr le 10/02/2020
[Url de cet article](#)*